

# LES VIGNOBLES DE L'OUDAYA DE MARRAKECH (MAROC)

*Mohammed El Faiz*

*Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales  
amlefaiz@iam.net.ma*

La vigne est anciennement cultivée au Maroc. Aux apports probables des phéniciens et des romains s'est ajoutée l'influence arabe qui a marqué de son empreinte les paysages viticoles du pays depuis le Moyen Age. A Marrakech, l'histoire de la viticulture semble être liée à la fondation de la ville au XI<sup>ème</sup> siècle. Les sources parlent de la région du Nefis, où se trouve le vignoble de l'Oudaya, comme ayant été à travers le temps la banlieue jardinée de la ville<sup>45</sup>.

La commune de l'Oudaya se trouve à 23km à l'ouest de la ville de Marrakech, sur la route qui mène à Essaouira (Mogador). Elle occupe dans la partie aval les deux rives de l'Oued Nefis qui descend du Haut-Atlas. La zone se caractérise par une pluviométrie faible et irrégulière (moins de 250mm par an) et par des vents desséchants qui soufflent de l'Est et du sud Est (chergui et sirocco). La sécheresse constitue la menace climatique la plus importante. D'où la nécessité de l'irrigation qui apparaît dans ce contexte comme la condition fondamentale non seulement de la viticulture, mais aussi de toute agriculture.

Le nom de l'Oudaya rappelle le souvenir de la tribu d'origine saharienne qui apparaît dans les sources historiques dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, fournissant une partie du contingent militaire (le *guich*) aux différentes dynasties qui se sont succédées au Maroc<sup>46</sup>. On retiendra de cette longue histoire la fixation définitive des Oudaya au XIX<sup>ème</sup> siècle sur des terres ayant un statut juridique particulier : celui des terres « guich ». Il s'agit de terres données en jouissance collective aux membres de la tribu en contrepartie de leur service militaire. Elles sont en principe inaliénables. Ce statut constitue aujourd'hui la majeure partie des terres de la commune.

Plusieurs arguments peuvent être développés pour montrer le caractère exceptionnel du paysage viticole de l'Oudaya. On se limitera ici à souligner la nature des cépages utilisés et leurs qualités, l'innovation architecturale représentée par les procédés de tuteurage en roseaux et l'originalité du réseau hydraulique qui servait à leur alimentation.

Les viticulteurs de l'Oudaya utilisent deux cépages qui représentent les rares témoins du patrimoine viticole traditionnel marocain. Il s'agit des variétés nommées « Abbou » et « Adari ». La superficie occupée par ces variétés au niveau national est respectivement de 1934 hectares et 641 hectares avec un nombre de pieds s'élevant à 87281 et 56457. La région de l'Oudaya concentre à elle seule l'essentiel de cette superficie, soit respectivement 1903 hectares et 629 hectares<sup>47</sup>. En plus de leur qualité de raisins de table, les variétés citées ont la particularité de résister à la sécheresse, de pouvoir se passer de porte-greffes et de donner des récoltes tardives.

Le deuxième aspect à distinguer, ce sont les immenses tuteurages en roseaux qui servent à porter les bras des différentes vignes et donnent au paysage viticole de l'Oudaya sa plus grande authenticité. Il faut avoir observé l'évolution de ce paysage au rythme des saisons, depuis fin janvier jusqu'au début de décembre, pour comprendre le rôle de l'architecture en roseaux dans la fructification du vignoble ainsi que sa dimension esthétique et paysagère.

---

<sup>45</sup> Mohammed El Faiz, Les jardins de Marrakech, éditions Actes Sud, Paris, 2000.

<sup>46</sup> Paul Pascon, Le Haouz de Marrakech, édition Rabat, 1983.

<sup>47</sup> Recensement du vignoble national, édition Ministère de l'Agriculture du Maroc, 1995.

Le réseau hydraulique composé de séguia (canaux en terre) et de khattara (galerie drainantes souterraines) constitue le témoignage encore visible du développement de la civilisation de l'eau dans la région de Marrakech.

Le paysage viticole de l'Oudaya est resté jusqu'à une période récente relativement préservé. La période du Protectorat français (1912-1956) n'a pas réussi à l'altérer préférant développer dans d'autres régions du Maroc les raisins de cuve (Meknès, région de Casablanca, etc.). Mais l'évolution des vingt dernières années risque de mettre en péril ce patrimoine végétal et de le condamner à une disparition certaine et prévisible.

Les sécheresses fréquentes depuis le début des années quatre-vingt ont entraîné l'abandon progressif des ouvrages hydrauliques anciens, parfois leur ruine. La course au pompage a eu pour conséquence la surexploitation de la nappe phréatique qui est passée en un demi siècle d'une dizaine de mètres à une centaine de mètres.

A ces facteurs d'ordre naturel et humain s'ajoute actuellement l'intervention de sociétés étrangères qui cherchent à développer de nouvelles variétés destinées à l'exportation. Ces sociétés, en plus du remplacement des variétés locales par des variétés d'importation, sont en train de substituer des structures métalliques aux tuteurages en roseaux. Si ce mouvement se poursuit, il finira par faire disparaître plus rapidement les derniers cépages traditionnels de la région. Tout le génie architectural des artisans locaux, toute une tradition de treillage de roseaux qui a fait jusqu'ici le trait caractéristique du paysage viticole de l'Oudaya et sa célébrité, risquent de sombrer sous nos yeux.

La mise en place d'un plan de sauvegarde et de gestion serait susceptible de maîtriser cette évolution et limiter ses retombées négatives.